

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	F O R D (USA)	Lincoln Continental / 0,82 G	CH 0285 03

Constructeur	FORD MOTOR COMPANY LINCOLN-MERCURY-DIVISION Dearborn, Michigan (USA)
Identification	"0.82G" devant le No du châssis (1er chiffre = millésime 1980 / 5ème chiffre = type du moteur) "CH 0285 03" sur la plaquette du constructeur
Plaquette constructeur	à gauche, dans la porte
N° du châssis	à gauche, derrière le pare-brise
Identification du moteur	"G" à l'avant, en haut sur le boîtier du thermostat, à côté du distributeur d'allumage (importateur)
Importateur principal	FORD MOTOR COMPANY (SWITZERLAND) SA., Kurvenstrasse 35, 8021 Zurich
Véhicule homologué	OYB2G604539

Châssis		Moteur	
Nombre d'essieux	2	Marque	F O R D
Direction	mécanique assistance hydraulique	Type	G
Transmission	boîte automatique	Construction	V
Nombre de vitesses	4	Carburant	B
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV-disques/AR-exp.interne, avec assistance par dépression, sur toutes les roues	Refroidissement	eau
Frein auxiliaire	circuit 1 + 2 du frein de service	Alésage	101,6
Frein d'arrêt	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR (pédale)	Cylindrée	5763
Ralentisseur	par différence de pression, lampe-témoin combinée	Puissance en kW	102
Contrôle 2 circuits		SAE-net CV	139
		Bruit à proximité	83 dB/A à t/min 2700 *
		Silencieux	2= 550x280x110 mm / 360 x ø 90 mm
		Mesure des gaz	ECE-15/03, 0,5 % CO à 810 t/min **
		Déparasitage	OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D

Carrosserie		Poids	
Nombre de portes	4	avant	1080
Ceintures sécurité	orig. FORD USA	arrière	840
Cela	-	total	1920
Antivol	verrouillage de la direction	Charge utile	150
		Poids total	1230
Nombre de places	6 av. 3 centre ar 3	Garantie fabr.	2514
Dimensions	intérieur extérieur	Dimens. pneus	GR 78 - 15 GR 78 - 15 (Variantes voir remarques)
Longueur	5570	Ply/bars	- / 2,25 - / 2,25
Largeur	1985	Charge	1360
Hauteur	1500	pour V max	180
Porte à faux	lat. av. ar	jantes	6 J x 15 acier ou 6 1/2 J x 15 acier +)
	1170	Garantie poids remorquable avec frein	1500
	1420	Garantie poids remorquable sans frein	960
		Garantie poids de l'ensemble	
Distance volant - vers l'avant du véhicule -	Braquage ø	Poids remorquable testé	1500
	g 12300 d 12400	Vitesse maximale selon le constructeur	173 km/h
		Vitesse maximale testée	km/h

Equipment §)	HCR H4 (E)
Feux de route	HCR H4 (E)
Feux de croisement	SAE IP-BOCL
Feux de position	SAE (2)I(2)S(2)T-BOLN
Feux rouges	SAE (2)I(2)S(2)T-BOLN
Feux stop	1 (E)
Clignoteurs	av _____ _____ ar voir feux rouges
Catadioptres	av _____ oui _____ ar SAE-A
Feux de gabarit	av _____ oui _____ ar _____
Feux complémentaires	HCR (E) ou HR (E)
Eclairage plaque	1/ séparé
Essuie-glace	2/ balais avec _____ lave-glace
Avertisseurs	2/ MOTORCRAFT Hi / Lo ou Ford Hi / Lo ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	F O R D	(USA)	Lincoln Continental
Homologation	N° CH 0285 03		
Carrosserie	Limousine		
Places	total 6	avant	3
Poids à vide	1920	Carburant	B
Charge utile	-	CV-impôt	29,35
Poids total	2514	Cylindrée	5763

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Mesure du bruit selon l'OCEI: avec le véhicule en marche = 50 km/h, A3, IA 2,73 = 75,5 dB/A.
- **) Mesure des gaz : la marque d'homologation se trouve près de la plaquette du constructeur.
- +) Variante de jantes : 6 J x 15 ou 6 1/2 J x 15 les deux en alliage léger FORD voies inchangées.

§) Modifications par l'importateur:

- les phares d'origine sont remplacés par des HCR H4 (E);
- les ampoules orange d'origine des feux de position sont remplacées par des blanches 21/5 W;
- les clignoteurs AV d'origine blancs dans les feux de position sont débranchés et remplacés par des feux complémentaires 1 (E) montés sur les tôles du pare-chocs;
- les catadioptres d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires SAE-A;
- ampoules dans les feux arrière: en option 1157 ou 21/5 W;
(un autocollant doit indiquer la puissance exigée des ampoules lorsqu'elle diffère de celle d'origine);
- les feux de virage AV-latéraux doivent être débranchés;
- l'emblème de la marque sur le capot est admis;
- parties dangereuses: les parties des ailes avant tombant à angle droit sur les feux de position (vue depuis le côté) doivent être arrondies;
les arêtes avant des feux de position et arrière des feux rouges doivent être arrondies
(rayon minimum 2,5 mm).

Lieu et date de l'homologation Rothrist, 20.09.79

Service fédéral d'homologation